

Micro-violences de la maternelle à l'Université

Quelques clefs pour comprendre ce « parasite relationnel »

Laurent MULLER

MCF InterPsy – INSPE Lorraine

lmuller@univ-lorraine.fr

J O U R N É E
ACADÉMIQUE
DES RECHERCHES
EN ÉDUCATION

Mercredi 19 mars 2025

PREMIÈRE ÉDITION

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR
DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION - UNIVERSITÉ DE LORRAINE



Une équipe : les violences à l'école : la part des institutions et des enseignants

Jean-Michel Perez – micro-violences sur le corps des élèves

Florence Soriano – mathématiques Schätzaufgaben, manuels

Geraldine Suau – recherche participative ; Pratiques dites inclusives

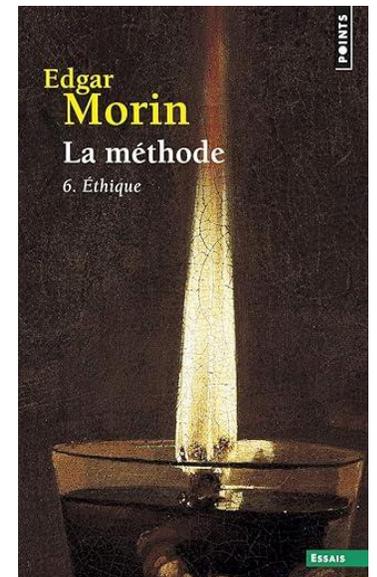
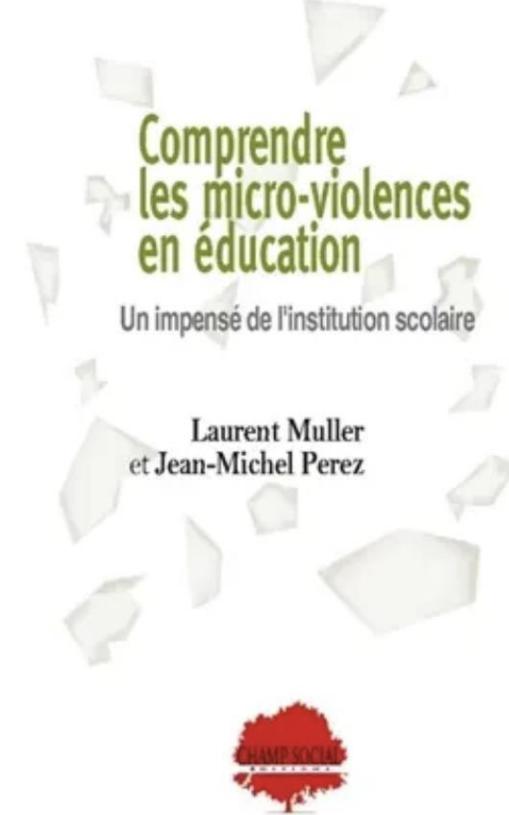
Said Ait Hammou Taleb – l'évaluation – formation des enseignants

Introduction

Micro-violences en éducation : objet de recherche **émergent**

Qui s'inscrit, en les articulant de manière **dialogique**, dans des champs disciplinaires et épistémologiques différents

En lien avec une approche **complexe** (Morin, 2004) : « reliant les connaissances » pour promouvoir de la « reliance entre humains » en reconnaissant « l'incertitude irrémédiable du devenir » (p. 77)



1. Les pseudo-évidences qui invisibilisent

❖ Violence = « violence paroxystique » (Debarbieux, 2025), brutalité, excès.

➤ Difficulté de penser les formes subtiles

❖ Violence = agressivité, avec intentionnalité de nuire

➤ Difficulté de penser les formes animées de par « bonnes intentions »

❖ Hiérarchie des violences : certaines violences seraient plus « acceptables » ou moins « urgentes »

➤ Facteur de banalisation

➤ Difficulté de penser l'importance du « presque rien »

1. Les pseudo-évidences qui invisibilisent

❖ L'institution est par définition protectrice.

➤ Confond l'intention déclarée et le fait

➤ Difficulté à penser les violences amplifiées ou induites par les institutions elles-mêmes (= violences institutionnelles)



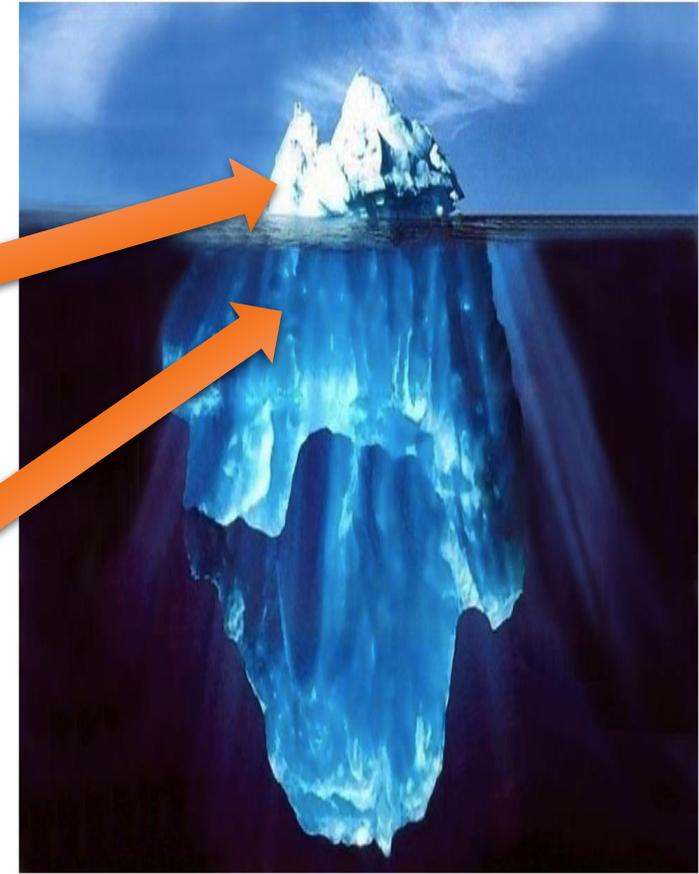
2. Le continuum de la violence.

❖ Avec un pôle émergé, explicite

- (= haute intensité : génocide, crime, racisme, sexisme, ...)
- Objet de **sanction**

❖ Avec un pôle immergé, dans l'implicite

- (= basse intensité : « presque rien », « pas grand-chose », ...)
- Dans l'ordinaire du quotidien, « à la dérobée »
- Ouvrant à des **conduites banalisées**
- contribuant à une **dégradation** « à petites touches »
- Autorisé... recommandé ?

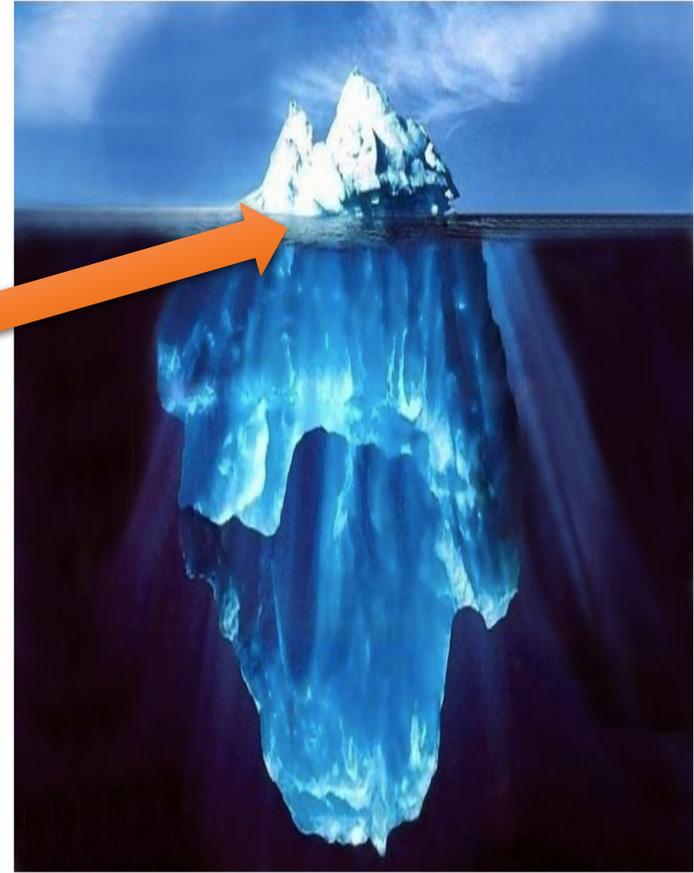


« L'essentiel des violences relève
des microviolences »
Debarbieux, 2020

2. Le continuum de la violence.

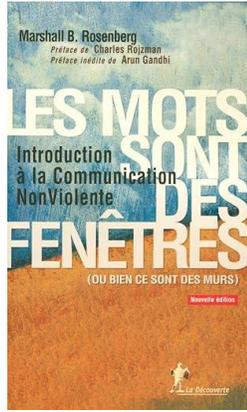
❖ Zone grise :

- Niveau de la ligne de flottaison
- Moment historique de conscientisation à l'échelle collective
- Ex : harcèlement scolaire : largement banalisé il y a 15 ans encore (premières législations en 2012-2013)



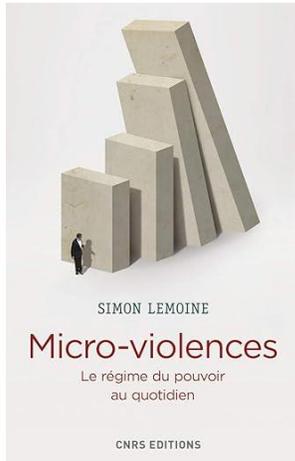
3. Un concept au carrefour d'approches

- ❖ Quelques entrées pour approcher la complexité de l'objet
- ❖ Recours à l'oxymore



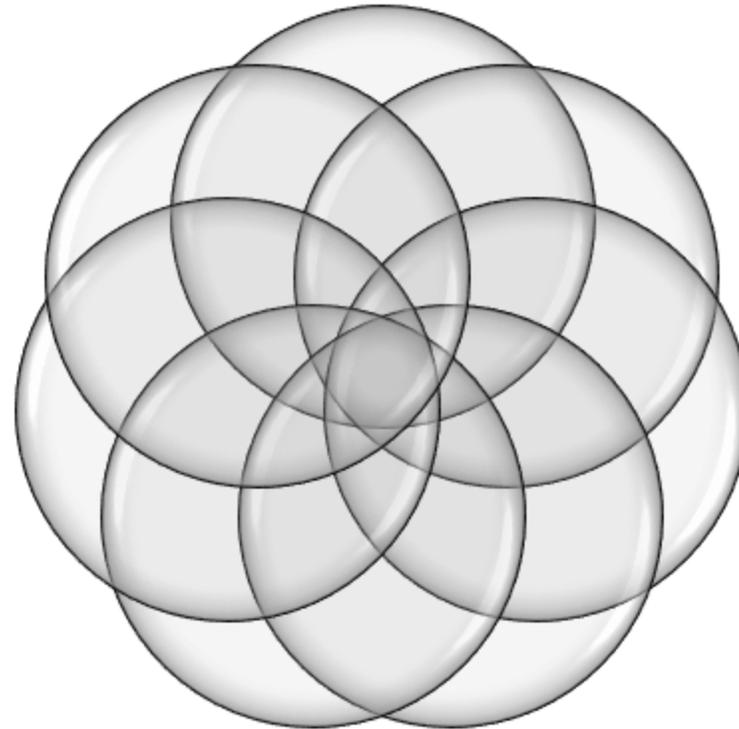
Communication NonViolente (Rosenberg, 1996)

Micro-physique du pouvoir, biopolitique (Foucault-Lemoine, 1975-2017)



Violences institutionnelles (Corbet, 2000)

Microviolences (Derbarbieux 2006)



Violences éducatives ordinaires (Maurel, 2014)

Violences symboliques (Bourdieu et Passeron, 1970)

Douces violences (Schuhl, 2005) ⁷

3. Un concept au carrefour d'approches

- ❖ Nourrie par une approche comparative
- ❖ Projet KILA – voir intervention de Florence Soriano



PROJEKT **KILA** PROJET

Les *Schätzaufgaben*, comme miroirs des sociétés française et allemande

Florence SORIANO-GAFIUK

JARE 1^{ère} édition – 19 mars 2025, à Maxéville

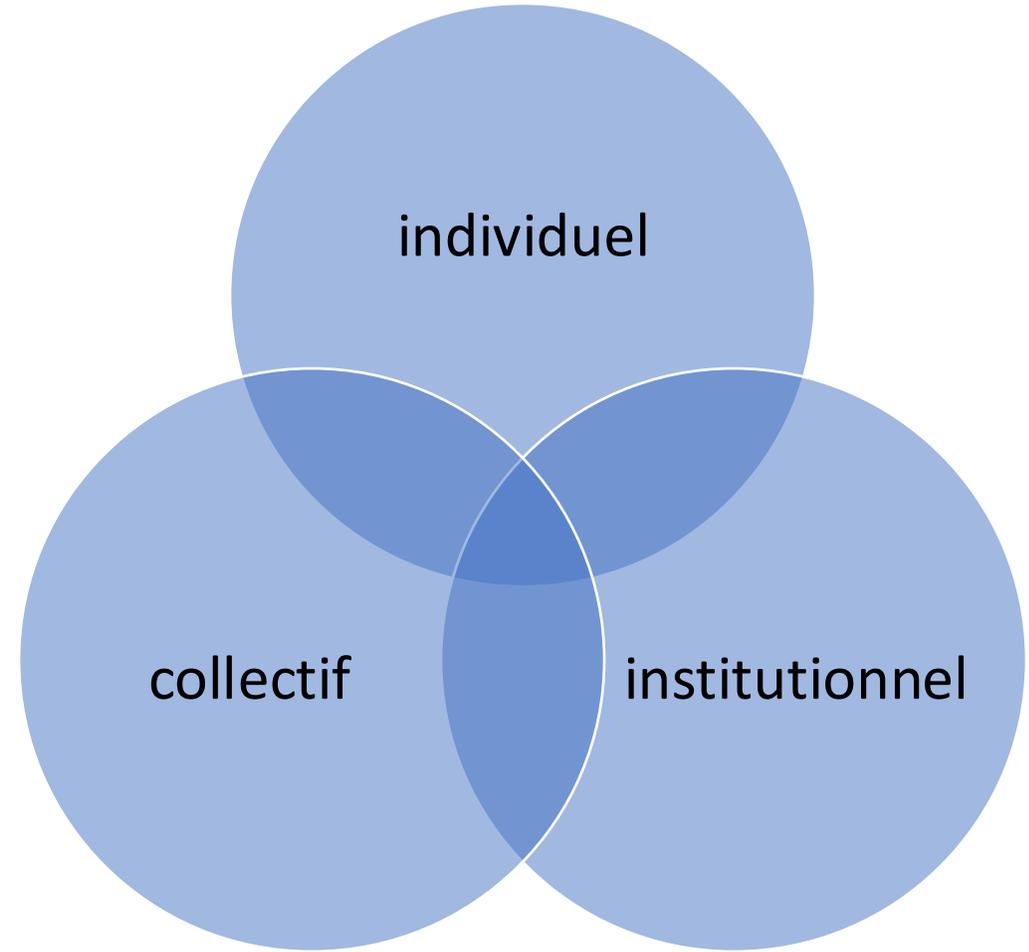


4. Un faisceau de responsabilités

❖ Croiser des niveaux de responsabilité

irréductibles :

- Responsabilité individuelle (l'enseignant devant sa salle de classe) : niveau micro
- Niveau collectif (l'enseignant avec ses pairs et sa hiérarchie directe) : niveau meso
- Niveau institutionnel (l'enseignant face aux injonctions réglementaires) : niveau macro.

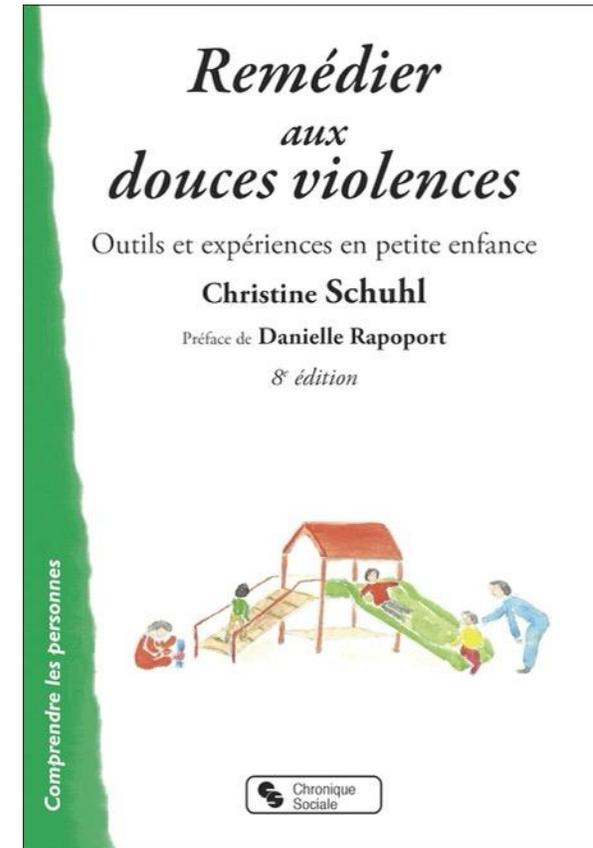


5. Les « douces violences »

C. Schuhl : « parasite relationnel » (2005)

portant atteinte à l'intégrité (psychique) de l'enfant.

« Ce sont des gestes, des paroles, des postures, toujours de **très courte durée**, une **communication non verbale** comme des soupirs, des yeux, une bouche qui signent une exaspération et qui l'espace d'un instant **font prendre à l'adulte toute initiative sur l'enfant**. Dans ces moments précis, c'est l'adulte qui décide, qui maîtrise, qui dit, qui exécute... L'enfant se trouve coincé dans une autorité souvent silencieuse qu'il ne comprend pas. » (Schuhl, 2014)

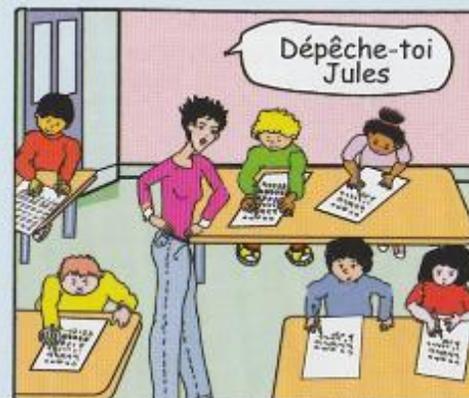


5. Les « douces violences »

« La douce violence est donc une réponse à l'efficacité, à la maîtrise d'un temps collectif ou individuel. En faisant de la douce violence, l'adulte va obtenir plus facilement le résultat qu'il espère. » (Schuhl, 2014)

Page extraite de l'ouvrage de Christine Schuhl et Denis Dugas, *Repérer et éviter les douces violences dans l'anodin du quotidien* (2009), Chronique Sociale.

25. Dépêche-toi



Hyperactivité chez les enfants : la Ritaline et l'orthophonie davantage prescrites aux natifs de la fin d'année

Les traitements qui soignent les troubles de déficit de l'attention avec hyperactivité et les séances d'orthophonie sont davantage prescrits aux enfants nés en fin d'année, selon une vaste étude publiée ce jeudi par le groupement Epi-Phare.

Par Le Parisien avec AFP

Le 20 juin 2024 à 08h41

« parmi les enfants d'un même niveau scolaire, les natifs de décembre ont **55 %** de risque supplémentaire de débiter un traitement par **méthylphénidate** (la Ritaline) et **64 %** de risque supplémentaire de recevoir des séances **d'orthophonie**, que ceux nés en janvier de la même année »

« Ce risque augmente régulièrement avec la différence d'âge : au sein d'un même niveau de scolarité, comparés aux enfants nés en janvier, les natifs de février ont 7 % de risque supplémentaire de se voir prescrire du méthylphénidate, ceux d'avril 9 %, ceux de juillet 29 %, ceux d'octobre 46 %. »

« Les plus jeunes enfants d'une classe (ceux qui sont nés en fin d'année) pourraient être confrontés à des **exigences trop élevées pour leur âge.** »

<https://www.leparisien.fr/societe/sante/hyperactivite-chez-les-enfants-la-ritaline-et-lorthophonie-davantage-prescrites-aux-natifs-de-la-fin-dannee-20-06-2024-IPPIQNRSARAWBOROJ4ODC2OSMQ.php>

6. Contrôler les corps et nier les besoins.

- ❖ Micro-violences au sein des relations interpersonnelles :
 - attitudes **banalisées** (mots, comportements, organisation de l'espace, ...)
 - qui heurtent les **besoins** des jeunes
 - au sein d'une dissymétrie devenue **abusive**

6. Contrôler les corps et nier les besoins.



- art du « bon dressement » (Foucault, 1975)
- logique de contrôle (PIMS, 2016 ; Perez, Muller et Suau, 2025)
- ❖ Voir intervention de J.-M. Perez

PROJET KILA

Les microviolences éducatives exercées sur le corps des élèves

*Jean-Michel Perez, Professeur des universités,
Directeur du pôle scientifique CLCS de l'Université de Lorraine,
Fondateur du parcours Master2, MEEF PIF « Éducation et Pratiques Inclusives » de l'INSPE de Lorraine*

19 MARS 2025

“

**JOURNÉE
ACADÉMIQUE
DES RECHERCHES
EN ÉDUCATION**
Mercredi 19 mars 2025
PREMIÈRE ÉDITION
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR
DE LA RECHERCHE ÉDUCATIVE

Une équipe : les violences à l'école : la part des institutions et des enseignants

Florence Soriano – mathématiques Schätzaufgaben, manuels
Geraldine Suau – recherche participative ; Pratiques dites inclusives
Laurent Muller – la communication non violente – les droits de l'enfant
Said Ait Hammou Taleb – l'évaluation – formation des enseignants

INSPE – JARE - 18 mars 2025, à Maxéville

7. Quelques témoignages

Enquête exploratoire auprès d'étudiants en master MEEF du 1^{er} degré (2024).

(Suau, Perez, Muller, Ait Hammou Taleb, Module projet Master MEEF EPI, défini comme une micro-institution – « pratique du travail en groupe »

150 étudiants de master 1 et 2 INSPE de lorraine

**« Pouvez-vous nous raconter un souvenir (marquant)
difficile/désagréable que vous avez vécu durant votre scolarité ? »**

7. Quelques témoignages

« Lorsque j'étais en maternelle, mon enseignante nous obligeait à faire la sieste en posant la tête sur la table pendant 30 minutes à une heure tous les après-midis. Moi, refusant, je n'avais donc pas le droit à mon goûter et ma récréation avec les autres élèves. Lorsqu'un élève relevait la tête de la table, l'enseignante venait pour remettre sa tête contre la table » (Témoignage 12)

7. Quelques témoignages

« Lors de mon enfance, j'avais de gros soucis de santé. En CP, j'ai manqué beaucoup de jours d'école (hospitalisation). Pour des raisons de santé, je devais me rendre aux toilettes assez régulièrement. Un jour, en classe, j'ai demandé à me rendre aux toilettes. La maîtresse m'a dit non, une première fois. Mais j'ai insisté en demandant la raison, et ce malheureusement devant tous les camarades. J'avais une forte envie de vomir. Alors, d'un temps ferme, voire méchant, la maîtresse m'a dit de venir vomir dans le seau, devant le tableau noir. Elle me l'a montré du doigt. L'envie de vomir était de plus en plus présente. Alors je me suis précipité vers le saut pour vomir. J'ai donc vomi devant toute la classe »

(Témoignage 154)

7. Quelques témoignages

« L'institutrice me faisait sortir de la classe (tous les jours) à chaque leçon de mathématiques et m'envoyait en CP sans avertir mes parents. [...] Pendant les contrôles, elle disait aux autres élèves de faire des murs en classeurs pour que je ne copie pas » (Témoignage 144)

7. Quelques témoignages

« Au collège, j'avais un dossier à rendre à ma professeure principale dans le cadre du stage en 3ème. J'ai beaucoup travaillé sur ce dossier et j'en étais plutôt fier. Le jour du rendu du dossier est arrivé. J'ai donné mon dossier à ma P.P puis elle l'a lu en classe comme j'étais un des premiers à le rendre. Elle m'a dit devant toute la classe que ce dossier était trop bien pour que soit moi qu'il l'est fait alors je me suis énervé. J'ai été renvoyé 2 jours mais la prof elle n'a rien eu. Je me suis plaint ensuite au CPE. Ça n'a rien changé » (Témoignage 132)

7. Quelques témoignages

« En seconde j'avais une professeure d'anglais qui me terrorisait. Un jour, devant toute la classe elle commence à me disputer car je ne participe jamais et que ça la “gonfle les gens comme moi”. Elle me force donc à participer tout en me pointant du doigt » (Témoignage 137)

8. Les stratégies de minimisation

- ❖ Le langage a une place centrale dans la perpétuation des micro-violences.
- ❖ Il permet de recouvrir la violence qui est faite, au nom de justifications
 - Les poncifs (expressions toutes faites)
 - Les théories-boucliers (Miller, 1997 : rationalisations sophistiquées de croyances)
 - L'humour (« c'est juste une blague »)

8. Les stratégies de minimisation

- Poncifs : expressions toute faites, clichés
- Qui autorisent le fait de (laisser) faire mal à l'autre à des fins dites « éducatives »
 - « C'est pour ton bien » : anticipation de conséquences favorables.
 - « C'est à moi que ça fait mal » : inversion accusatoire.
 - « C'est la vie » : fatalisme pseudo-philosophique.
 - « On n'en est pas mort » : minimisation.
 - « Tu exagères » : exagération
 - « Pauvre chou » : ironie
 - Ce sont des « jeux d'enfant », « ça a toujours existé » : banalisation
 - ...



9. Une nouvelle exclusion de l'intérieur ?

- ❖ Si la classe ordinaire est le lieu de micro-violences potentielles à l'égard d'un public « ordinaire »...
- ❖ Qu'en est-il des publics vulnérables,
- ❖ Dont celui des élèves reconnus par l'institution comme handicapés ?

9. Une nouvelle exclusion de l'intérieur ?

❖ Les micro-violences constituent des rites « éducatifs » dégradants

➤ Qui constituent un obstacle culturel à l'accessibilité,

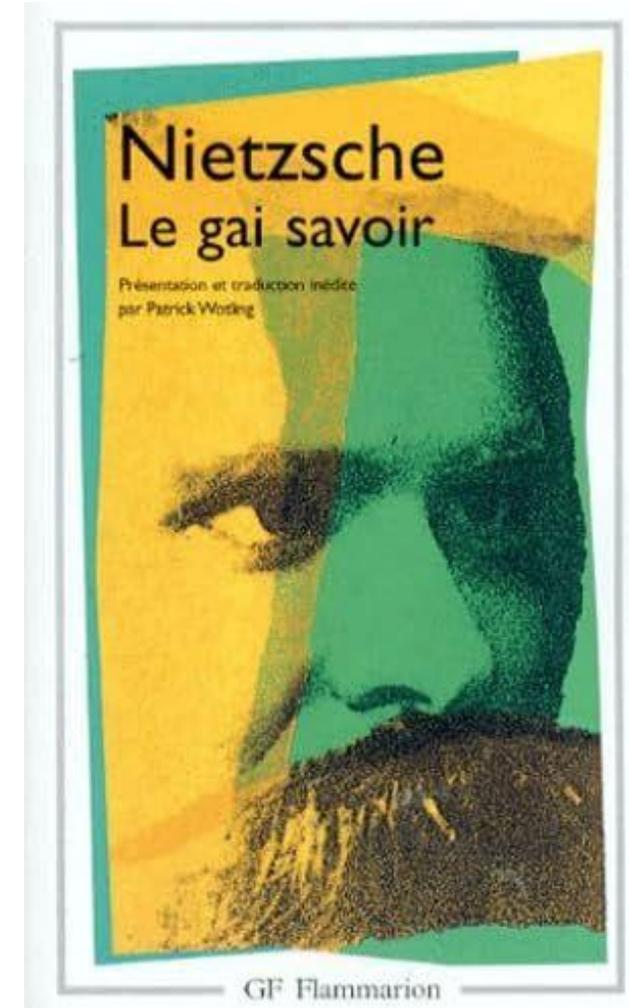
➤ Qui font obstacle à l'épanouissement du « devenir humain » (Ebersold)

❖ Seule une formation (initiale et continue) appropriée sera à même de neutraliser ces micro-violences

➤ Nommer pour conscientiser ; conscientiser pour prévenir.

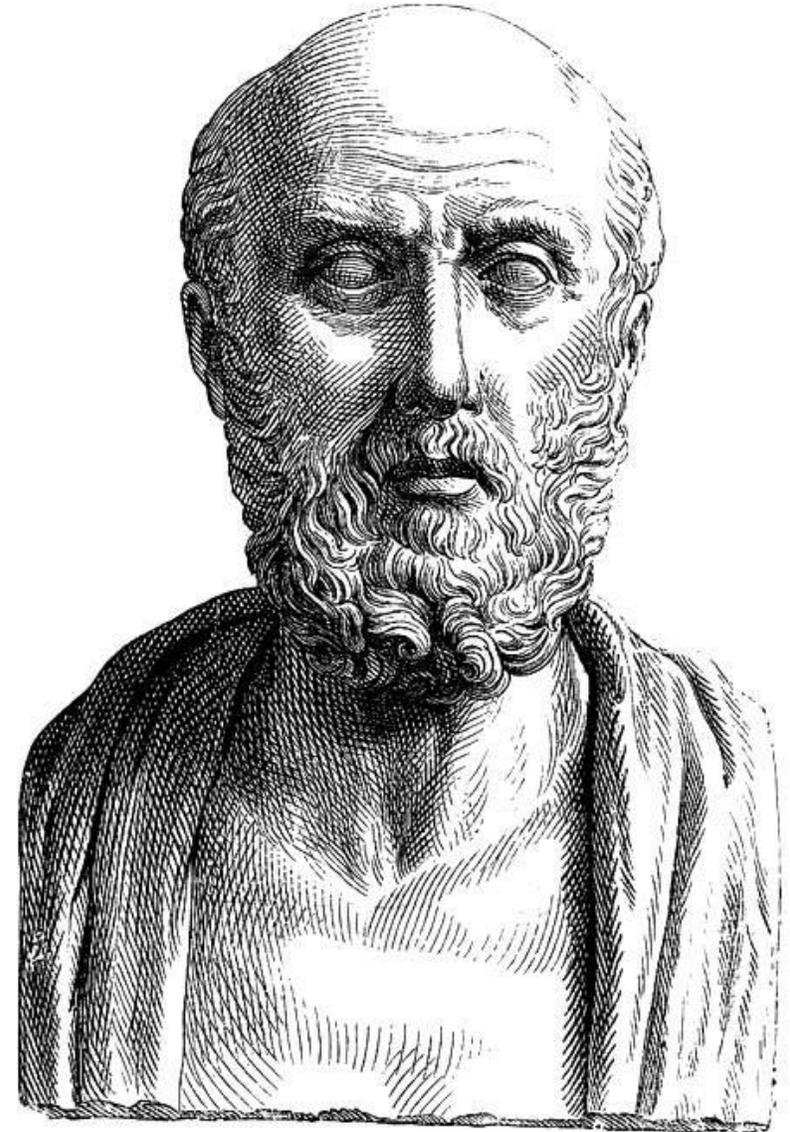
9. Une nouvelle exclusion de l'intérieur ?

- ❖ La conscientisation est un premier levier pour déconstruire et casser la reproduction des comportements.
 - « Les hommes étant ce qu'ils sont habituellement, seul le nom leur rend enfin une chose visible. » (F. Nietzsche, 1997)



« D'abord ne pas nuire »

(d'après Hippocrate)



Bibliographie :

- Bourdieu, P. (1986) Ce que parler veut dire. Paris : Minuit.
- Corbet, E. (2004). Pour la prévention des violences et maltraitements institutionnelles ou pour la promotion de la bientraitance », in Le traitement de la maltraitance dans les institutions : n° 134. CREA I: Rhône-Alpes.
- Debarbieux, É. (2006). Chapitre III. La violence ordinaire : définition et conséquences. Dans : , R. La Borderie, *Violence à l'école : un défi mondial* (pp. 99-141). Paris : Armand Colin.
- Foucault, M. (1975). Surveiller et punir. Paris : Gallimard.
- Lemoine, S. (2017). Micro-violences. Le régime du pouvoir au quotidien. Paris : CNRS Éditions.
- Maurel, O. (2014). Chapitre 18. La violence éducative à l'origine de la violence humaine. Dans : Roland

Coutanceau éd., *Violences psychologiques: Comprendre pour agir* (pp. 202-211). Paris: Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.smith.2014.01.0202>

- Miller, A. (1984). C'est pour ton bien : racines de la violence dans l'éducation de l'enfant (Jeanne Etoré-Lortholary, Trad). Paris : Aubier.
- Morin, E. (2004). La Méthode. 6. Éthique. Paris : Éditions du Seuil.
- Muller, L., Perez, J.-M. (2024) Comprendre les micro-violences en éducation. Un impensé de l'institution scolaire. Nîmes : Champ social.
- Perez, J.-M. et Soriano-Gafiuk, F. (2025). Micro-violences et micro-attentions en contexte éducatif: comparaison France-Allemagne. *Revue Euro-méditerranéenne de l'Éducation et de la Formation*, 2, 75-92.
- Schuhl, C. (2005). Vivre en crèche : remédier aux douces violences.

Chroniques sociales : Lyon.

- Schuhl, C. et Dugas, D. (2009). Repérer et éviter les douces violences dans l'anodin du quotidien. *Chronique Sociale* : Lyon.
- Hédon, C. (2022). Rapport - L'accompagnement humain des élèves en situation de handicap. Disponible sur <https://www.defenseurdesdroits.fr/rapport-accompagnement-humain-des-eleves-en-situation-de-handicap-270>
- ONU (2019). Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G19/002/70/PDF/G1900270.pdf> - Toubon, J. (2019). [Rapport – Enfance et Violence, la part des institutions.](https://www.defenseurdesdroits.fr/rapport-annuel-sur-les-droits-de-lenfant-2019-enfance-et-violence-la-part-des-institutions) Disponible sur <https://www.defenseurdesdroits.fr/rapport-annuel-sur-les-droits-de-lenfant-2019-enfance-et-violence-la-part-des-institutions>